

**Prix National arturbain .fr**  
**Pour une réorganisation des quartiers péri-urbains par les mobilités**  
**et**  
**Bourses de l'art urbain**  
(Allocution d'ouverture par Robert-Max Antoni)  
lundi 2 décembre

Mesdames et messieurs, élus maîtres d'ouvrages, professionnels du cadre de vie, lauréats des bourses de l'art urbain, enseignants, chers amis mécènes et invités  
Bonsoir à tous.

Ce soir, sur notre thème annuel de réflexion :

**Pour une réorganisation des quartiers péri-urbains par les mobilités**

5 opérations sélectionnées pour le Prix National 2013 vous seront présentées.

Ce soir, la présentation de ces réalisations par des élus maîtres d'ouvrage et des professionnels de la maîtrise d'oeuvre fait suite à la **rencontre du 24 septembre** entre représentants des services de l'Etat et les représentants des professions du cadre de vie. Leurs contributions audiovisuelles sont consultables sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)

**Comment mettre de la qualité dans « ces territoires trop souvent négligés » évoqués par Cécile Duflot ministre de l'égalité des territoires et du logement ?,**

**Voilà la question qui nous a mobilisés cette année.**

Comme vous le savez, les quartiers péri-urbains répondent à diverses définitions concernant leur délimitation administrative ou géographique et leurs caractéristiques architecturales, sociales et environnementales. Il convient donc, au regard de leurs spécificités, d'inscrire ces quartiers dans une réflexion globale et un aménagement à l'échelle intercommunale. Ceci, afin de **« constituer des communautés urbaines telles que les intérêts en jeu concernent un ensemble d'habitants »**, comme l'a préconisé Robert Auzelle dans *Clefs pour l'urbanisme* (p225).

A ce titre, le projet de ***loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR)*** prévoit l'élaboration par chaque intercommunalité d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) intégrant le programme local de l'habitat ainsi que le plan de déplacements urbains, lorsque l'intercommunalité est autorité organisatrice des transports

Ainsi, l'offre de mobilité permettant aux habitants de ces territoires de se déplacer à moindre coût dans des espaces publics agréables à vivre, devient pour ces territoires un enjeu de qualité de vie.

Ainsi, l'offre de mobilité proposant l'alternative écologique en réduisant l'usage abusif de l'auto, devient un enjeu en matière d'économies d'énergie.

**Bref, « concilier la mobilité et l'enracinement. »** dans *une organisation consciente de l'espace*, dont nous parle Robert Auzelle.

Voilà, une réponse aux vrais besoins des habitants.

.../...

## **Prix national arturbain.fr**

Pour les 5 opérations présentées ,

- Toutes relèvent d'une maîtrise d'ouvrage intercommunale (4 Communautés d'agglomération et 1 Conseil général).

- 3 sur 5 concernent la réorganisation du quartier de la gare en lien avec les quartiers périphériques, et 2 visent plus spécialement une liaison de desserte paysagée intercommunale ou inter-quartiers.

Toutes ces opérations privilégient l'accessibilité du piéton dans des espaces publics agréables à fréquenter, desservis par des équipements et services de proximité.

Les 5 opérations ont été choisies par le SRA, comme suite à l'appel à candidatures paru dans la presse et sur notre site Internet en début d'année, avec le réseau de ses membres et les soutiens de la Sous-direction de l'aménagement durable de la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN) et du Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA)

Les 5 fiches de présentation des opérations ont été établies par le SRA en concertation avec les équipes de maîtrise d'œuvre et les élus.

Les élus voteront pour décerner

**le Prix National et les mentions.**

Le public de la salle votera pour

**la « meilleure communication ».**

Les internautes, ont voté pour

**le Prix Internet**

## **Bourses de l'art urbain**

Dans la seconde partie de notre soirée, nous donnerons la parole aux **Boursiers de l'art urbain**, jeunes professionnels du cadre de vie ayant obtenu dans l'année la mention Bien ou Très Bien à leurs travaux de fin d'études du cycle de Master.

92 candidatures se sont exprimées concernant 20 établissements d'enseignement supérieur.

**10 bourses, chacune d'un montant de 500 euros** seront attribuées par nos mécènes, **4 par le Crédit Mutuel** et **6 par Métalco mobilconcepts.**

## **Centenaire de la naissance de Robert Auzelle**

**Enfin, 2013** Centenaire de la naissance de Robert Auzelle, nous conduit à mettre à l'honneur la **Ville de Neufchâtel-en-Bray**. Le maire, accompagné de la représentante du CAUE de Seine- Maritime, va dans un instant vous présenter le Centre administratif et culturel réalisé par Robert Auzelle en 1952.

Cette opération d'une remarquable modernité s'inscrit de manière exemplaire dans la problématique du développement durable pour la satisfaction des habitants.

Je souhaite à tous une soirée studieuse et festive.